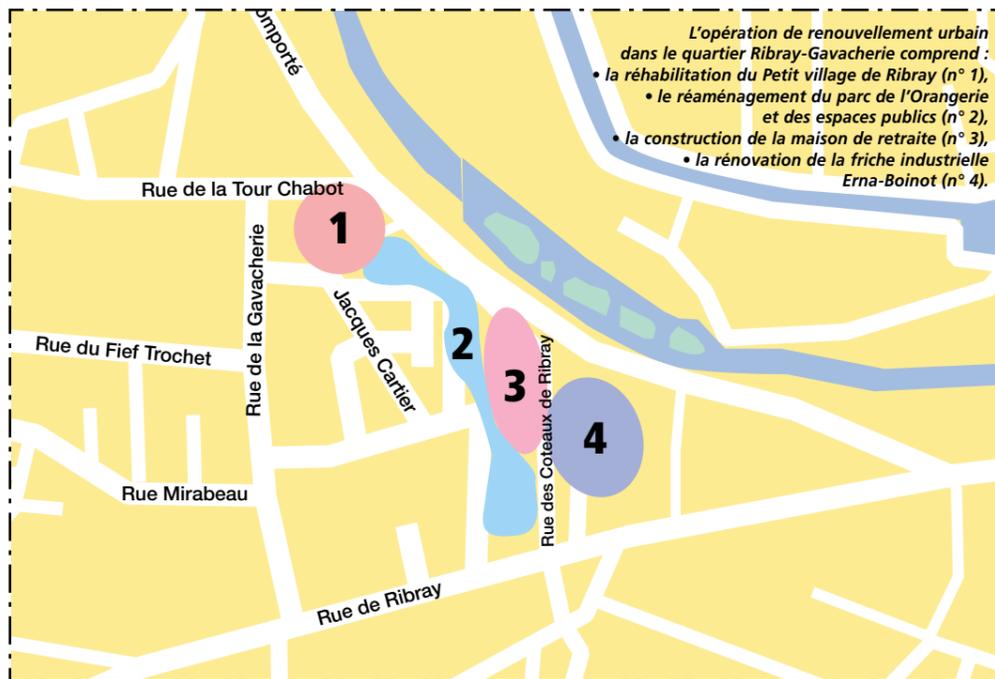


# L A V I E E N V I L L E

## RIBRAY-GAVACHERIE

# Un quartier en pleine eff



L'opération de renouvellement urbain dans le quartier Ribray-Gavacherie comprend :

- la réhabilitation du Petit village de Ribray (n° 1),
- le réaménagement du parc de l'Orangerie et des espaces publics (n° 2),
- la construction de la maison de retraite (n° 3),
- la rénovation de la friche industrielle Erna-Boinot (n° 4).

**D**epuis quelques mois, les bulldozers et les engins en tous genres s'activent dans le quartier Ribray-Gavacherie. L'opération de "renouvellement urbain" (ORU) lancée par la Ville et l'Etat donne un coup de jeune à ce secteur appelé à un avenir meilleur. L'objectif étant d'améliorer le cadre de vie du quartier et de lui redonner tout son attrait en le dotant de nouveaux équipements et en s'appuyant sur ses atouts naturels, en particulier une vue imprenable sur la Sèvre et ses côteaux boisés.

Première étape : de nouveaux lieux de vie sont en train de surgir de terre et devraient permettre aux Niortais de tous âges et de tous horizons de

### La maison de retraite

La maison de retraite médicalisée qui est en cours de finition rue des Côteaux de Ribray va accueillir les personnes âgées actuellement hébergées à La Recouvrance, entre l'avenue de Nantes et le boulevard de l'Atlantique. Il s'agit donc d'un transfert car les anciens locaux auront une autre vocation, plus appropriée à la configuration des lieux. Dotée d'une capacité de 85 chambres, la nouvelle maison de retraite est construite sur deux étages (avec ascenseurs), répartis en petites unités reliées entre elles, un peu comme de petites maisons. Des terrasses avec vue sur la Sèvre et le jardin permettront aux résidents de profiter de l'environnement boisé. Le projet comprend aussi une maison, qui accueillait auparavant la Maison communale de la citoyenneté du quartier et qui permettra de loger temporairement les familles des résidents de la maison de retraite venues de loin. L'ouverture de la maison de retraite est annoncée, sous réserve de retards imprévus du chantier, au printemps prochain.



Bruno Derbord

La maison de retraite des Côteaux de Ribray pourra accueillir les résidents de La Recouvrance au printemps.



Bruno Derbord

Une dizaine de maisons du Petit village de Ribray sont entièrement refaites pour offrir des logements sociaux de qualité.

### Le petit village de Ribray

Ce qui était une enclave insalubre au cœur du quartier, entre la rue Jacques-Cartier et la rue Jean-Charadin, commence à prendre un tout autre visage. Une dizaine de petites maisons ont été rachetées à leurs propriétaires pour être rénovées ou reconstruites par l'Opac dans le style architectural de la région. Les maisonnettes, avec leur toit de tuiles et leur crépi ocre, sont blotties les unes à côté des autres, tout près de la boulangerie du quartier et seront desservies par une voie toute neuve. Destinées à accueillir des jeunes couples ou des petites familles, elles seront livrées au printemps.



# fervescence

se côtoyer dans le quartier. Rue des Côteaux de Ribray, la nouvelle maison de retraite sera toute proche de la crèche Aquarelle et de l'ancienne friche industrielle Erna-Boinot que les saltimbanques et leurs émules ont déjà investie. Une ancienne friche qui va quant à elle être complètement réaménagée. A quelques mètres, les maisons insalubres du "Petit village de Ribray" ont été réhabilitées pour offrir des logements sociaux de qualité à des jeunes couples ou des familles niortaises.

Dans le même temps, de nouvelles voies vont être aménagées pour desservir ces équipements et une réflexion est engagée pour apporter une vision cohé-

rente à tout le quartier et l'ouvrir le plus possible sur l'extérieur. Tout en mettant en valeur son patrimoine naturel car, si peu d'entre nous connaissent ces lieux, encore encombrés par des bâtiments inutiles qui vont être démolis, ils sont toutefois dotés d'un panorama très agréable sur la Sèvre dont la Ville souhaite tirer partie : un cheminement piétonnier sera aménagé tout en haut de la falaise, des murs de pierres sèches sont remontés et l'ancien parc de l'Orangerie, autrefois propriété privée, va devenir un très plaisant jardin public. Autant d'aménagements qui seront réalisés en cohérence avec le projet de la Coulée verte, qui se trouve juste en contrebas.

## Le jardin public de l'Orangerie

Situé à côté de la toute nouvelle maison de retraite, mais également à proximité de la crèche et de l'ancienne usine, se trouve un joli jardin de 2500 mètres carrés environ. Autrefois propriété de la belle demeure voisine, qu'occupe désormais l'agence de communication Nadine Richet et Cie, ce parc devrait retrouver son attrait à la fin des travaux de la maison de retraite. L'orangerie qui s'y trouve et qui lui a donné son nom sera elle aussi rénovée. Et le parc pourra alors être ouvert à tous les habitants du quartier.

L'ancien parc de l'Orangerie va devenir un très agréable jardin public.



Bruno Derbord



La réhabilitation se poursuit à l'ancienne friche Erna-Boinot, où Cirque en scène et le théâtre de la Chaloupe devraient être rejoints par d'autres associations.

Mais il faut savoir aussi que l'ORU est une opération qui, complétée par le dispositif de la toute nouvelle Loi sur la rénovation urbaine de cet été (Loi Borloo), devrait offrir encore d'autres possibilités à ce quartier. Des terrains et quelques bâtiments ont été rachetés par la Ville en prévision de nouvelles constructions de logements ou d'aménagement d'espaces verts. La démolition de la barre "Bougainville" est envisagée et les immeubles existants devraient eux aussi bénéficier à moyen terme de travaux. La revitalisation du quartier ne fait donc que commencer. Vivre à Niort vous propose dans l'immédiat une visite guidée du chantier actuel. ■

## L'ancienne friche Erna-Boinot

Tout au bout de la rue des Côteaux de Ribray, juste après la crèche Aquarelle et le relais assistantes maternelles, se trouve l'ancienne usine Erna-Boinot. Une friche industrielle dont l'ampleur et la situation ne pouvaient que séduire... Rachetée par la Ville au départ des Compagnons qui s'y étaient installés, l'ancienne usine a très vite trouvé une nouvelle destinée. Le Conseil municipal en a en effet attribué une partie à deux associations niortaises qui cherchaient depuis longtemps un lieu pour se développer et qui, de plus, interviennent auprès du même public : la compagnie de théâtre de La Chaloupe et la compagnie de Cirque en Scène, et leurs nombreux ateliers. La Ville a fait d'importants travaux pour permettre aux deux associations d'accueillir dans de bonnes conditions leur public, dont beaucoup d'enfants. Restent une autre aile de l'usine et de nombreux bâtiments annexes qui encombrent la vaste cour : l'ORU devrait permettre à la Ville de démolir les locaux en mauvais état pour reconstruire mieux. Et les mettre à disposition d'associations niortaises – au premier rang desquelles la MCC du quartier – mais aussi pourquoi pas, d'artistes ou d'artisans d'art...

## LA VIE EN VILLE

### CRÈCHE

# Tom Pouce : du tout petit au très grand

*Depuis la mi-septembre, la crèche halte-garderie Tom Pouce s'est installée 25 rue Voltaire où elle a plus que doublé de surface. Un rêve devenu réalité.*

**T**out est toujours possible avec de la patience et du temps... Les onze membres du personnel de Tom Pouce, diplômés et qualifiés (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, et aides maternelles) peuvent en témoigner. Elles avaient rêvé durant

plusieurs années d'un lieu spacieux et fonctionnel. Eh bien voilà, c'est chose faite ! Depuis mi-septembre, elles ont emménagé dans un local de 200 m<sup>2</sup> qui accueillait autrefois l'Irfrep et qui leur a permis très vite d'oublier les 80 m<sup>2</sup> de leur ancienne adresse. Précédem-

ment installée rue du Petit-Banc, où la structure pour les tout-petits s'était fait véritablement connaître, Tom Pouce ne fonctionnait alors qu'en halte-garderie... Désormais, grâce à ses nouveaux locaux, la structure est aussi devenue une crèche. Et a été agréée pour accueillir 40 enfants. Autre avantage, le parking qui permet aux familles de ne pas se soucier du stationnement pour déposer leurs bambins. Une partie devrait être aménagée pour un espace jeux extérieur, pour septembre 2004.

#### A noter

- Quatre bureaux sont à louer au 1<sup>er</sup> étage de la structure.
- L'association recherche des parents pour animer des activités et participer à la gestion de la structure.
- Dans le cadre des échanges intergénérationnels, un appel est lancé aux papys et mamies qui désirent venir passer du temps avec les enfants, leur lire des histoires ou participer aux jeux.
- Tom Pouce recherche du mobilier de bureau ainsi que des jeux pour enfants.

*Installée dans de nouveaux locaux rue Voltaire, la halte-garderie Tom Pouce peut désormais recevoir 40 enfants soit en crèche, soit en halte-garderie.*



Bruno Derbord

#### Soutenue par la Ville

Les 200 mètres carrés du 25 de la rue Voltaire sont divisés en quatre salles pour les activités, les temps de repos et les repas. Tout a été conçu pour que le personnel puisse surveiller les enfants qui ont libre accès à l'ensemble du rez-de-chaussée. Si la crèche affiche complet avec une liste d'attente d'environ un an, la halte-garderie (accueil temporaire à hauteur de 20 heures par semaine maximum) propose encore des places.

"La halte-garderie peut permettre aux papas et aux mamans de prendre du temps pour des loisirs. C'est aussi une passerelle avant l'école afin de préparer les enfants et aussi les parents à la séparation" souligne Frédérique Bernard, l'éducatrice responsable de la structure.

Très vite, les enfants ont trouvé leurs repères dans ce nouveau cadre qui est pour eux un lieu

d'éveil, de découverte, de partage et de socialisation. Des ateliers cuisine, pâte à modeler, peinture, éveil musical (le mercredi matin), des jeux de psychomotricité, chants, lecture... sont mis en place par l'équipe pédagogique.

L'association, créée en 1997 et présidée par Jean Bigot, est soutenue sur le plan financier par la Ville via le CCAS, par la CAF et la DDASS. Un partenariat a aussi été signé avec IMA (situé à proximité de Tom Pouce) qui a en contrepartie réservé 20 places (10 en crèche et 10 en halte-garderie). ■

Sylvie Pauleau

Tom Pouce, 25 rue Voltaire, tél. 05 49 28 43 00.

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30 (fermeture entre 12h30 et 13h30).



PLAN LOCAL D'URBANISME

# 6 000 hectares au peigne fin

*Notre ville est actuellement passée au peigne fin, quartier par quartier. Objectif : élaborer, avec notre aide à tous, le tout nouveau Plan local d'urbanisme qui nous servira de cadre pour les dix années qui viennent.*

**S**avez-vous si le terrain que vous a légué votre grand-père est en zone inondable ou s'il est classé dans les terres agricoles ? Et savez-vous si la maison que vous convoitez risque d'être un jour voisine d'une rocade ou d'une usine ? Confrontés à ce genre de dilemme, vous pouviez jusqu'ici vous rendre en mairie et consulter le Plan d'occupation des sols (POS) de la commune. Mais le POS est mort, vive le PLU ! Derrière ces sigles barbares, se cachent en fait des informations très concrètes sur notre ville, une sorte de carte d'identité géante qui répertorie, quartier par quartier, tous les signes particuliers et distinctifs de notre territoire communal. Un document de référence qui était surtout connu des particuliers pour classer les quelque 6 600 hectares que compte notre commune...

Depuis la loi Solidarité et renouvellement urbain de décembre 2000, les POS français sont devenus des "Plans locaux d'urbanisme" (PLU) et prennent en compte une dimension supplémentaire : le développement durable. Il s'agit désormais de protéger farouchement les espaces naturels de notre beau pays et d'interdire formellement toute

construction dans des zones inondables par exemple. Tous les ans, les journaux télévisés se font l'écho de spectaculaires inondations qui n'auraient jamais dû emporter de maisons si ces dernières n'avaient pas été construites.. là où elles n'auraient jamais dû l'être ! Plus question non plus de ne pas prévoir une gestion économe de l'espace, surtout dans les grosses villes où la place vient à manquer.

## Subtil équilibre

Désormais, les PLU français doivent donc intégrer des pré-occupations environnementales mais aussi une volonté de mixité sociale tout autant

### Les grandes dates du PLU

- 18 février 2002, la Conseil municipal vote la révision du POS et l'élaboration du PLU.
- Décembre 2003, la phase de diagnostic s'achève et est présentée dans les conseils de quartier.
- Janvier 2004, réunions publiques.
- Janvier 2005, début de l'enquête publique.
- Printemps 2005, vote du nouveau PLU au Conseil municipal.



qu'urbaine. En clair, prévoir un subtil équilibre entre les espaces naturels et les zones urbaines mais aussi entre les différentes catégories de populations.

Votée au Conseil municipal de février 2002, la révision du POS niortais en PLU est en pleine phase d'élaboration. Un cabinet d'études a dans un premier temps réalisé un diagnostic très détaillé, quartier par quartier. A la fois pour analyser l'existant et pour faire des propositions. Ce document va aujourd'hui être présenté à la population. Au sein des Conseils de quartier, qui vont pouvoir – courant décembre – en prendre connaissance et en débattre. Mais aussi à tous ceux d'entre nous qui le souhaitent grâce à des réunions publiques organisées en janvier, avant que le Conseil municipal ne se prononce.

Il s'agira pour nous non pas d'intervenir sur la classification et les zonages mais

plutôt d'exprimer nos besoins pour notre quartier : ce sera le moment par exemple de faire savoir qu'on pourrait imaginer une petite zone commerciale là à l'avenir ou que tel petit bois mérite protection. Sachant que c'est l'intérêt général qui présidera à toutes les décisions et non les intérêts individuels. Le PLU est, rappelons-le, un document juridique qui sert de référence à toutes les demandes d'occupation du sol communal, qu'il s'agisse de permis de construire, de déclaration de travaux ou des grands projets structurants pour notre ville. Un document de référence qui devrait rester en vigueur jusqu'en 2010 environ. ■

Véronique Leclerc



## LA VIE EN VILLE

### PRÉVENTION DES RISQUES MÉTÉO

# Contre vents et marées



En cas de crue, le personnel de la Ville se mobilise pour secourir au plus vite les habitants.

Bruno Desbordes

**Entre les travaux réalisés récemment à Comporté et la cellule de veille aux risques météo mise en place par la Ville, nous ne devrions plus connaître à Niort de crues majeures, comme par le passé.**

#### Pour en savoir plus

Pour tous les Niortais, le portail de la Ville ([www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)) et l'audiotel de Météo France (accessible à tout moment au 0892 68 02 79) sont les deux sources d'information les plus fiables. Les automobilistes, quant à eux, peuvent consulter les centres d'information routière (0826 022 022). Enfin, en cas d'inondations, une cellule de crise sera immédiatement instaurée à la mairie : tél. 05 49 78 79 70.

**N**iort a tout fait, désormais, pour être à l'abri des risques de graves inondations. En effet, avec l'aménagement d'une trentaine de bassins de rétention des eaux de pluie et, surtout, la récente réalisation de deux clapets à Comporté (lire *Vivre à Niort* n° 140), le dispositif de régulation du niveau des eaux de la Sèvre est devenu plus efficient.

D'autant que la topographie qui caractérise la ville relativise les risques d'inondations : "A Niort, tient à préciser Pascal Lacroix, technicien à la Direction municipale des risques majeurs et du dévelop-

pement durable, nous avons des crues de plaine qui laissent une marge de manœuvre de 10 à 12 heures."

Mais la nature sait parfois surprendre ! Ce fut le cas, effectivement, lors des dernières grandes crues, en 1982. Un fait avait été alors constaté : les travaux réalisés au Moulin du Milieu, en 1961, avaient atténué l'impact des crues.

C'est ce constat qui avait encouragé la Ville à élaborer une stratégie anti-inondations, véritable système de prévention basé sur un "schéma directeur hydraulique" – incluant les deux clapets de Comporté – et un plan d'action, finalisé en 1994. Un plan qui prévoit des procédures précises d'alerte de la population ainsi que les personnes à mobiliser, principalement, le personnel de la Ville et la protection civile. L'objectif étant de venir secourir au plus vite les habitants dans le besoin, et en particulier, les personnes les plus fragiles.

"Maintenant que les principaux aménagements hydrauliques sont en voie d'achèvement, souligne Pascal Lacroix, il nous incombe de sensibiliser davantage les populations." Sensibiliser qui et autour de quoi ? La stratégie anti-inondations niortaise, tout en impliquant une poursuite des aménagements hydrauliques

et urbanistiques, privilégie les populations "potentiellement vulnérables".

Aux riverains de la Sèvre et du Lambon, spécialement, il est vivement conseillé de prendre en compte le "risque-crue" lors de la construction ou de l'aménagement de leur maison et leurs éventuelles dépendances. Aussi bien le gros œuvre (dès les fondations) que les équipements intérieurs et autres installations (raccordements EDF-GDF, revêtements, etc.). Enfin, sachez aussi qu'il existe également un plan neige depuis 1991, qui cible là essentiellement les automobilistes. On nous recommande, dès à présent, de prendre la précaution de vérifier l'état de nos véhicules et de ne pas oublier... l'antigel ! ■

Mohand Biri

#### TÉLEX

Les dossiers de l'Onisep se voient enrichis d'un nouveau titre : "Le Dico des métiers". Cet ouvrage propose une approche de 500 métiers, classés par ordre alphabétique mais aussi regroupés par thèmes. Adolescents et parents pourront avoir une vision plus claire des métiers connus et découvrir de nouveaux métiers, avec à chaque fois, des précisions sur l'activité, le lieu d'exercice, les techniques utilisées, les qualités requises, les perspectives d'ave-

FRANCE BLEU POITOU

# Une radio proche de vous

**A Niort, sur la fréquence 101, France Bleu Poitou diffuse depuis deux ans un programme généraliste de proximité. Pour tout savoir de l'actualité locale.**

**A** Niort comme dans tout le Poitou, il est 9 heures... Fin de la sacro-sainte tranche du 6-9 heures sur France Bleu Poitou. Les journaux se sont enchaînés tous les quarts d'heure : actualité nationale et internationale à l'heure et à la demie, journal du Poitou à 15 et 45. Se succèdent informations locales sur la météo, la circulation ou les sorties, chroniques juridiques, de cuisine ou de jardinage, sans oublier une programmation musicale qui va de Brassens à Souchon en passant par Bob Marley ou Supertramp. Et pas de publicité à l'heure où toutes les radios musicales sacrifient à la rentabilité...

nir et le niveau de formation. Parallèlement, deux nouveaux ouvrages de la collection *Parcours s'attachent* quant à eux à la découverte détaillée des "Métiers de l'image et du son" et des "Métiers de l'artisanat d'art". L'emploi, les métiers, les études y sont abordés et un cédérom gratuit récapitule toutes les adresses des lieux de formation.

Renseignements : ONISEP Poitiers 05 49 24 15 71 ou [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr).

C'est en 2000 qu'a été créé le réseau France Bleu, à partir des locales développées dans les années 80 par Radio France. Aujourd'hui, une quarantaine de stations diffusent, à travers l'Hexagone, un programme généraliste fondé sur la proximité, accompagné d'une couleur musicale commune à tout le réseau. Forte de ses quatre émetteurs, France Bleu Poitou émet sur toute la région sur la fréquence 106.4 et à Niort sur le 101. L'antenne a démarré modestement en 2001, avec quatre décrochages d'information entre 7 heures et 9 heures. Basée à Poitiers, mais s'adressant aussi aux Deux-Sèvres où la rédaction espère s'implanter davantage, la radio a pris de l'ampleur l'an passé, avec un équipement entièrement numérique et sept heures de programmes spécifiques du lundi au vendredi de 6 heures à 13 heures.

## Radio de service public

"En tant que radio de service public, notre mission première est la proximité avec nos auditeurs, précise Pascal Carré, directeur de cette locale qui emploie aujourd'hui une quin-

zaine de salariés. Pour cela, nous allons à la rencontre de tous les acteurs culturels, sportifs ou économiques des deux départements couverts, la Vienne mais aussi, à parts égales, les Deux-Sèvres."

L'objectif : être plus proche des auditeurs, notamment en diffusant plus d'interactivité à l'antenne et en permettant aux associations locales de disposer d'un espace pour annoncer leurs manifestations, à l'image du Hot club des Deux-Sèvres. Mais France Bleu Poitou affirme également sa politique de service public en ouvrant son antenne aux talents régionaux, sans oublier les chroniques de figures locales, telles notre Claudette Fuzeau (le personnage de l'humoriste deux-sévrienne Sandrine Bourreau) ou Frédéric Gersal, l'animateur de France 2, venu en voisin.

Depuis la rentrée, la grille de programmes s'est étoffée, du lundi au jeudi, d'un dossier à 12 h 30 et, le vendredi, d'un invité. Sans oublier un nouveau rendez-vous d'informations locales, à 18 heures. "Cela nous permet de diffuser le maximum de directs et d'être réactifs si l'actualité l'exige", se réjouit Pierre Marsat, un



A Niort, France Bleu Poitou émet sur la fréquence 101.



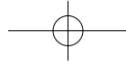
rédacteur en chef qui n'hésite pas à déployer son micro sur tous

les terrains. A 8h30, la revue de presse locale, qui fait appel notamment aux confrères de *La Nouvelle République* ou du *Courrier de l'Ouest*, permet de décliner l'information différemment.

A partir de 13 heures (hormis le journal de 18 heures) et les week-ends, le réseau national France Bleu prend le relais, avec des flashes d'informations et une programmation musicale axée sur les années 80 et 90. Des nouveautés pourraient intervenir prochainement à l'antenne poitevine... Pour le savoir, ouvrez le poste et... les oreilles ! ■

Isabelle Jeannerot

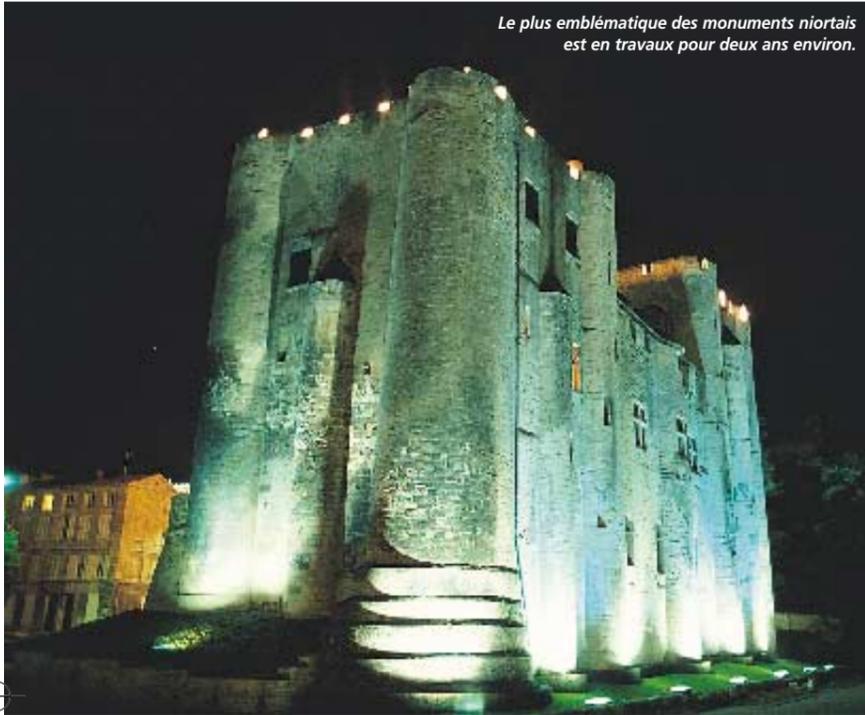
Fréquence : 101 sur Niort, 106.4 sur la région. Contact : 05 49 60 20 20.



## LA VIE EN VILLE

### DONJON

# Fermé pour cause de travaux



Bruno Derbord

**C**a y est ! Les travaux tant espérés dans le plus grand des monuments niortais ont commencé en novembre, après des retards dans les marchés d'appel d'offres. Afin de préparer les lieux et de vider les salles concernées, les Musées ont été dans l'obligation de fermer le Donjon au public. Une fermeture qui ne devrait pas durer aussi longtemps que les travaux qui sont, eux, prévus pour plus de deux ans. Si la communauté d'agglomération est maître d'ouvrage, c'est l'architecte en chef des Monuments historiques, François Jeanneau, qui est le maître d'œuvre de ces travaux partiellement financés par la Drac et le Conseil général. Décomposé en quatre tran-

ches successives, cet imposant chantier va s'attaquer à tous les fronts ou presque : aménagement de la partie centrale (la salle des coiffes en particulier, qui va être isolée et dotée d'un chauffage), chantier de fouilles sur la "fosse Braie" (cour pavée devant l'actuelle entrée) sous laquelle une nouvelle salle va être créée, mise aux normes de l'électricité et du chauffage, remplacement de menuiseries, travaux de sécurité incendie et enfin, réhabilitation de salles actuellement fermées... Véritablement visibles en décembre, ces travaux permettront à terme de nous offrir onze salles d'exposition, au lieu des sept qui étaient jusqu'ici utilisables. Alors... patience ! ■

### FOYER D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

# Un toit, un lit, un repas

**L**e Foyer d'hébergement d'urgence, situé au numéro 22 de la rue du Chaudronnier, a rouvert ses portes début novembre et dispose de 20 lits. Ouvert à l'heure actuelle à la mauvaise saison exclusivement, ce foyer accueille toutes les personnes en difficulté, hommes et femmes, pour la nuit ou un repas chaud. Seule condition absolue : être majeur. Les personnes accueillies y trouvent non seulement un abri, un lit ou des douches, mais elles peuvent aussi y prendre un dîner chaud et le petit déjeuner ainsi qu'y laver leur linge. Elles ont également la possibilité d'y rencontrer une des infirmières qui y officient chaque semaine ou un des bénévoles qui s'y relaient et peuvent aller au Foyer de la Col-

line prendre le repas du midi. Au bout de trois jours, si la personne est encore au foyer, une démarche d'orientation et d'insertion est entreprise avec les travailleurs

sociaux. "Notre priorité : faire en sorte que personne n'ait froid ou faim dans notre ville, rappelle Pierre Antoine, le président du Foyer. Nous espérons pouvoir

ouvrir toute l'année à l'avenir car l'an passé, nous avons encore beaucoup de personnes lorsque nous avons fermé nos portes, au printemps." Les bénéficiaires viennent spontanément frapper à la porte de la rue du Chaudronnier ou y sont amenés par le Samu social, l'AMTPU (Agence municipale pour la tranquillité publique urbaine) ou encore des prêtres. Depuis quelques années, les jeunes de moins de 25 ans sont de plus en plus nombreux à y être accueillis et fournissent un quart des effectifs. ■

Le foyer d'hébergement d'urgence offre un moment de répit aux sans-abri.



Bruno Derbord

**Foyer d'hébergement d'urgence, 22 rue du Chaudronnier. Tél. 05 49 73 16 19. Ouvert de 18h à 8h30 le matin.**



## Notez-le



Bruno Derbord

**Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de la communauté européenne ? Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ? Vous avez changé d'adresse depuis les dernières élections ? Vous êtes nés entre le 01/03/85 et le 28/02/86 et vous n'avez pas encore reçu de courrier informatif sur les modalités d'inscription d'office sur les listes électorales ? Vous avez jusqu'au 31 décembre "pour éviter que les autres ne décident pour vous", lors des élections cantonales, régionales (21 et 28 mars) et européennes (13 juin) de 2004. La Mairie de Niort a repris ce slogan et invite ses administrés à venir s'inscrire sur les listes électorales avant l'échéance du dernier jour de l'année, fixée, rappelons-le, par le code électoral. Il vous suffit d'avoir une pièce d'identité et un justificatif de domicile et de vous présenter soit à l'Hôtel administratif communal (Espace niortais) soit dans les Maisons communales des services publics de votre quartier.**

**Renseignements :**  
05 49 78 75 32  
ou 05 49 78 75 03.

## MUNICIPALITÉ

# Des vins d'honneur... sans vin

C'est une forte volonté du Maire, alors que, depuis ces derniers mois, le thème de la sécurité routière préoccupe l'ensemble des Français, avec pour corollaire les accidents et leurs insupportables conséquences, liés le plus souvent à la vitesse et à l'alcool au volant. Depuis début mars, les "vins" d'honneur (auxquels il faudra bientôt trouver une autre appellation... contrôlée) offerts par la Ville sont désormais sans alcool. En effet, la consommation, gratuite et officielle, de boissons alcoolisées dans les réceptions n'engage pas seulement

la responsabilité des élus. Dans la logique de leur prise de position en faveur du développement durable, qui entend susciter des comportements civiques et responsables, il s'agit de donner l'exemple et d'inciter les habitants à une certaine abstinence dans les lieux publics. Lors des vernissages d'expositions ou des cérémonies, sont donc servis jus de pomme naturel et autres jus de fruits (oranges, raisins, tomates), agrémentés de viennoiseries, saucisson ou mini-pizzas. Et les invités apprécient de boire le verre de l'amitié... en toute sécurité ! ■



Bruno Derbord

*Les cocktails sans alcool sont largement aussi tentants que les autres...*

## INSEE

# Recensement

**A** partir de janvier, le recensement de la population devient annuel en France. Des enquêtes partielles auront désormais lieu tous les ans auprès de certains d'entre nous tirés au sort par l'Insee. L'objectif étant d'avoir sondé 40 % de la population en cinq ans, c'est-à-dire un échantillon suffisamment représentatif pour dessiner le visage

des Français. Du 15 janvier au 21 février inclus, vous serez donc peut-être parmi les personnes contactées par un agent recenseur pour répondre à un formulaire, soit avec son aide, soit à tête reposée, plus tard. Ces agents recenseurs seront titulaires d'une carte officielle signée par le Maire afin d'être clairement identifiés. ■



**Ils n'attendent que vous**

Vous recherchez un animal de compagnie et êtes sûr de votre engagement ? Jeunes chatons, gentils bâtards ou chiens de race n'attendent que vous au refuge municipal pour animaux. Situé chemin de Mal-Bâti (près de l'avenue de Nantes), il vous accueille sept jours sur sept, 365 jours par an, de 14 h à 17 h 30. Tél. 05 49 73 02 81.



## Le saviez-vous ?

**INFO ÉNERGIE** ■ Vous aimeriez réduire vos factures d'électricité, de fuel ou de gaz ? Vous désirez connaître les aides auxquelles vous avez droit pour la maîtrise de l'énergie ? Vous souhaitez mettre en place une installation solaire dans votre maison ? L'espace Info énergie de la Maison de l'environnement vous informe sur les différents modes de chauffage et de production d'eau chaude, l'isolation, les énergies renouvelables et les économies d'énergie... gratuitement et en toute objectivité. ■

Renseignements : Espace info énergie, centre Du Guesclin, bâtiment A, entrée 4, 1<sup>er</sup> étage. Tél. 05 49 78 70 11.

## LA VIE EN VILLE

### ACTU'QUARTIERS

**Le Conseil de quartier Nord** l'a décidé : c'est pour aller au devant du public sur ce vaste territoire qu'une permanence de la Maison communale de services publics se tiendra, à partir du 4 décembre, chaque jeudi matin, de 8h30 à 13 heures, à la MCC de Cholette. Un jour qui coïncide avec la venue hebdomadaire des Restos du cœur sur le quartier (une autre permanence, au Pontreau cette fois, est également envisagée). Bien sûr, la MCSP des Brizeaux restera ouverte au public, sauf le jeudi.

Suite à une demande du **Conseil de quartier de Sainte-Pezenne** en juin 2003, des travaux d'amélioration du local d'accueil des jeunes vont être entrepris à la MCPT de la rue du Côteau-Saint-Hubert avant la fin de l'année. Il s'agit de remplacer toutes les menuiseries de la véranda (à l'identique de celles de la grande salle), avec double vitrage et serrure 3 points, et d'installer un chauffage. Coût : 11 000 euros environ.

Des aménagements extérieurs (tables et bancs, table de ping-pong, corbeilles à papier...) viennent d'être terminés aux abords de la MCC de Goise. Le **Conseil de quartier de Goise/Champclairot/Champommier** a en effet accepté la proposition du service des Espaces verts pour l'installation de ces matériels, puis donné son avis sur leur emplacement. A cette occasion, il a été décidé de financer, au titre du budget du Conseil de quartier, des lisses de protection des pistes cyclables qui permettront également d'empêcher le stationnement des véhicules sur les espaces verts. Au chapitre des travaux affectés cette année au crédit de ce quartier figure aussi la réfection de la MCPT Champclairot, qui bénéficiera en outre d'une clôture pour l'aire de jeux, destinée notamment à en éviter l'accès aux chiens. Quant à l'installation, programmée au printemps, de la MCSP dans un local derrière la piscine Champommier (et non à la MCC de Goise comme prévu initialement), nous en reparlerons plus en détail dans un prochain numéro de *Vivre à Niort*.

### SOUCHÉ

# Un espace pour tous

*La réhabilitation de l'espace Gillier a été approuvée en septembre dernier par le Conseil municipal. L'aboutissement d'un projet porté dès l'origine par un groupe d'habitants, relayé par le Conseil de quartier de Souché.*

Avec le départ des époux Gillier, il y a 3 ans, s'est présentée la possibilité de rénover cet espace en bordure du Lambon, gracieusement mis à disposition par les propriétaires aux associations de quartier pour diverses manifestations et fêtes.

D'autant que la MCPT du quartier, rue de l'Aérodrome, ne répond plus aux nombreuses demandes, et que son implantation dans une zone urbanisée interdit toute extension des locaux.

La propriété de la rue de la Passerelle fut acquise par la Ville en décembre 2001, alors qu'un projet de réaménagement, porté par le Comité de quartier, avait été proposé à la municipalité en mai 2000. "L'enveloppe votée par le Conseil municipal (NDLR - 585 000 euros) nous permettra d'avoir un site exceptionnel pour notre fête de quartier, bien sûr, mais aussi des réunions ou d'autres animations", se réjouit Véronique Rivault, présidente du Comité de quartier qui, avec l'ancienne directrice de la MCPT, avait rencontré les associations et les habitants afin de définir les souhaits et les besoins.

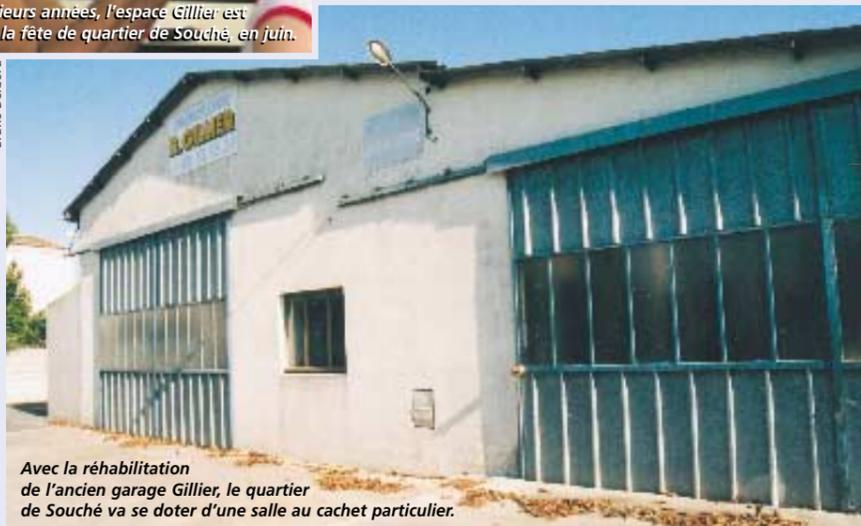
### Réfléchir tous ensemble

Devenu dépositaire du dossier, le Conseil de quartier a continué l'œuvre entreprise dans le même esprit, avec la volonté de mettre en place une structure dans laquelle tous les habitants puissent se



Depuis plusieurs années, l'espace Gillier est utilisé pour la fête de quartier de Souché, en juin.

Bruno Derbord



Avec la réhabilitation de l'ancien garage Gillier, le quartier de Souché va se doter d'une salle au cachet particulier.

retrouver. Le projet s'est construit au cours de plusieurs réunions organisées entre les membres du Conseil de quartier, les services techniques municipaux et l'architecte, sans oublier l'équipe de la MCPT. "L'architecte a pris en compte autant nos souhaits que les contraintes du site", explique Micheline Valadier, co-présidente représentant les habitants au sein du Conseil de quartier. Dans cette zone inondable (définie par le Plan local d'urbanisme, lire article page 9), il n'est pas question d'une quelconque extension. Cependant, l'aménagement a été conçu en prenant en compte l'éventualité d'une crue centenaire

(surélévation du circuit et des prises électriques notamment). Grâce à l'architecte, l'idée a émergé de conserver l'esprit de cet ancien atelier de carrosserie, y compris dans les matériaux utilisés (poutrelles métalliques peintes à l'intérieur, sol en béton coloré).

"Au final, nous aurons une salle qui ne sera pas banale, avec un cachet particulier", se félicite Madeleine Chaigneau, co-présidente élue du Conseil de quartier et élue du Conseil municipal. Et Micheline Valadier d'ajouter : "nous avons trouvé intéressant

que ce soit le Conseil de quartier qui réfléchisse aux investissements pour les aménagements de l'espace intérieur et du mobilier." Un mobilier, financé sur les crédits du quartier, que nous pourrions découvrir lors de l'inauguration, espérée pour la fête de quartier, en juin prochain. ■

Isabelle Jeannerot

**Prochain conseil de quartier de Souché : le 4 décembre à 20h30 à la MCPT.**

**NB :** ces assemblées sont ouvertes à tous les habitants du quartier qui peuvent bien sûr intervenir au cours de la réunion.

Conseils de quartier